

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025-58**

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

L'an deux mille vingt-cinq et le 01 décembre 2025 à 16 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 13 novembre 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. MORILLON Henri-Jacques, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.

M. ARTIGUE Pierre a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative n°4 – Budget communal : amortissement du compte 204/Subventions d'équipement versées

Modification de la délibération 2025-58 du 05 décembre 2025 à la suite d'une erreur matérielle.

Vu la délibération 2025-14 de vote du budget primitif 2025 du 7 avril 2025 ;

Vu la délibération 2025-58 du 1^{er} décembre 2025.

Afin de réaliser l'amortissement puis la neutralisation du compte 204/Subvention d'équipement versées de la participation versée au SDEHG en 2024 pour un montant de 10 218,00 €, il convient d'ouvrir des crédits budgétaires :

Opérations d'ordre transfert entre sections			
Imputation	Montant initial	Modification	Montant final
RECETTES			
Chapitre 040 - Opérations d'ordre transfert entre sections			
Compte 28041482-Bâtiments et installations (I)	0,00 €	+ 10 218,00 €	10 218,00 €
Compte 77681-Neutralisation des amortissements (F)	0,00 €	+ 10 218,00 €	10 218,00 €
DEPENSES			
Chapitre 042 - Opérations d'ordre transfert entre sections			
Compte 6811-Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles (F)	0,00 €	+ 10 218,00 €	10 218,00 €
Compte 198-Neutralisation des amortissements (I)	0,00 €	+ 10 218,00 €	10 218,00 €

Membres en exercice	12
Membres présents	10
Suffrages exprimés	11
Pour	11 dont 01 procuration
Contre	00
Abstention	00

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire
Sophie LAY

